

ALLIÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE MIEUX-ÊTRE DES COLLECTIVITÉS

Expérience innovante de partenariat entre l'économie sociale et le monde municipal

La Coopérative de solidarité de Baie-Johan-Beetz – Les choix de Marguerite regroupe un marché d'alimentation, un poste d'essence, un bureau de poste et un café Internet. Cette entreprise d'économie sociale a vu le jour en 2011, à la suite de la fermeture de l'unique épicerie de la municipalité et dans un contexte de dévitalisation.

CÔTE-NORD

Coopérative de solidarité de Baie-Johan-Beetz Les choix de Marguerite

Partenaires municipaux :

Municipalité de Baie-Johan-Beetz
MRC de la Minganie

Autres partenaires : CLD de Minganie, CDR Côte-Nord,
Caisse Populaire Desjardins de Havre St-Pierre, SADC Côte-Nord

Personne ressource : Frédéric Gagnon,
directeur général de la Coopérative de solidarité
de Baie-Johan-Beetz

www.baiejohanbeetz.qc.ca



Les conseillers municipaux ont pris conscience que, dans les petits milieux, la municipalité doit être proactive dans le développement de tous les secteurs d'activité et y consacrer les ressources financières, humaines ou techniques nécessaires. Les maires et les conseillers municipaux sont des acteurs de changement et de développement qui doivent travailler main dans la main avec les entreprises d'économie sociale.



Historique

En 2002, l'unique épicerie de Baie-Johan-Beetz a fermé ses portes et pendant les années suivantes, les 94 habitants du village devaient parcourir près de 70 km pour aller faire leur marché.

Trois ans plus tard, face à un processus de dévitalisation avéré et au manque de services de proximité, le maire de la Baie-Johan-Beetz a proposé un projet de coopérative au conseil municipal. Les conseillers municipaux se sont toutefois montrés réticents puisqu'une étude de marché produite par l'agent de développement rural avait conclu à la non-viabilité d'une telle initiative.

Décidant d'assumer personnellement le leadership du projet, le maire est revenu à la charge en janvier 2007 et a interpellé à nouveau le conseil municipal. Dans la foulée, un groupe de citoyens engagés a formé un comité pour sonder la population et réexaminer la possibilité d'ouvrir une coopérative.

Les porteurs de projet et les acteurs municipaux ont poursuivi leurs échanges et, quelques mois plus tard, le conseil municipal a donné son aval en dégageant le maire de ses fonctions quelques heures par semaine pour la poursuite des démarches. Une étude de faisabilité a alors été réalisée avec le soutien du Centre local de développement (CLD), dans le cadre du Pacte rural. En 2009, la municipalité a lancé officiellement le projet et, après plusieurs années de travail, la première coopérative de solidarité de Baie-Johan-Beetz a vu le jour : elle se nomme Les Choix de Marguerite, du nom de l'une des fondatrices du village. Jusqu'à présent, les services offerts comptent une épicerie, un poste d'essence, un bureau de poste et un café Internet.

Type d'entente et de partenariat

La MRC de la Minganie a soutenu le projet dans ses débuts en octroyant, par le biais du Pacte rural, une subvention de 10 000 \$. Le partenariat avec la municipalité de Baie-Johan-Beetz s'est traduit par un soutien matériel, technique et financier. La municipalité a rendu le projet possible en procédant notamment, en 2010, à la construction d'un nouveau bâtiment qui abrite le bureau municipal. Celui-ci prévoyait déjà un espace locatif commercial destiné à l'aménagement d'une épicerie. La coopérative est, depuis, locataire de cet espace. Une entente de gré à gré entre les deux parties lui a permis de profiter d'un coût de location raisonnable, respectant sa capacité de payer. La municipalité défraie, par ailleurs, les coûts d'entretien du bâtiment et le déneigement. Croyant que la consolidation des services offerts par la coopérative et que la création de nouveaux projets sont essentielles au développement du village, le conseil municipal a octroyé une subvention de 25 000 \$ à l'entreprise.

Impacts et retombées

L'offre de services de proximité de base tels que l'épicerie, la station-service et le bureau de poste constituent des retombées significatives pour les habitants du village. Ces services bénéficient également aux visiteurs, aux entreprises locales, aux touristes et aux autres personnes qui transitent par le village.

Ainsi, au-delà des postes directement créés qui augmentent de manière conséquente le taux d'emploi du village, la coopérative participe sans conteste à redynamiser le tissu économique et social local. Située dans un village d'à peine une centaine d'habitants, elle compte 260 membres. Le projet a permis à la municipalité

de mettre fin à des années de décroissance économique et démographique et a rendu possible l'éventuelle mise sur pied d'autres projets créateurs d'emplois.

Ce complexe de services est également devenu un lieu de rencontre et de socialisation pour les citoyens. De façon générale, ce projet est novateur de par la force de rassemblement qu'il a suscité et l'énergie mobilisatrice que la communauté locale y a investie.

Aperçu des retombées

» Économiques :

- Création de 2 emplois à temps plein et de 3 emplois à temps partiel pour une population d'environ 100 personnes
- Chiffre d'affaires de 500 000 \$, avec une marge bénéficiaire de 20 %

» Environnementales :

- Diminution des émissions de gaz à effet de serre grâce à une réduction des déplacements

» Sociales :

- Renforcement du sentiment d'appartenance de la population, notamment par la centralisation et la stimulation des rencontres, par les interactions et par les échanges quotidiens de gens de tous âges

Défis rencontrés et à venir

À l'heure actuelle, les principaux défis rencontrés sont financiers. Ils viennent du prix élevé de la main-d'œuvre et du transport des marchandises, de même que des difficultés de gestion d'inventaire pour certains produits périssables.

Ces défis sont d'autant plus difficiles à surmonter que l'achalandage de l'épicerie est encore trop faible et irrégulier. Compte tenu du nombre restreint d'habitants dans le village, l'épicerie ne peut fonctionner sans que la majorité s'y ravitaile sur une base régulière. Il faut donc sensibiliser davantage la population à l'importance

d'acheter l'intégralité de ses denrées à sa coopérative. Il importe aussi de rester constamment à l'écoute des besoins de la clientèle pour mieux la fidéliser.

La Coopérative s'attache également à rentabiliser au maximum le transport de marchandises tout en songeant à mettre sur pied un projet de production, sur place, de fruits et légumes en serre et en terre. Le développement d'autres coopératives d'alimentation dans la région permettrait également de partager et ainsi, de réduire les coûts de transport.

Selon ses promoteurs, plusieurs autres éléments pourraient contribuer à porter ce projet plus loin, soit : l'accessibilité à des subventions demandant une mise de fonds moins importante, un soutien financier continu de la part de la municipalité, une campagne de sensibilisation régionale sur l'importance de l'achat local, l'offre de formation continue pour l'équipe de la Coopérative et un partage de connaissances avec les dirigeants d'autres coopératives du même secteur.

Apprentissages tirés de cette expérience

La cohésion entre les parties prenantes est primordiale au succès de ce type de projet, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de villages peu peuplés. Dans ce cas, les échanges constants entre la municipalité et la coopérative ont été déterminants dans le processus. Par ailleurs, comme dans toute entreprise, la Coopérative doit être à l'écoute des besoins de ses membres et adapter son offre de façon continue. Les porteurs du projet assurent que l'une des clés du succès est de savoir s'adapter aux besoins exprimés. Il est normal qu'un projet évolue au fur et à mesure qu'il se développe.

Aussi, les conseillers municipaux ont pris conscience que, dans les petits milieux, la municipalité doit être proactive dans le développement de tous les secteurs d'activité et y consacrer les ressources financières, humaines ou techniques nécessaires. Les maires et les conseillers municipaux sont des acteurs de changement et de développement qui doivent travailler main dans la main avec les entreprises d'économie sociale. Enfin, un projet, aussi bon soit-il, ne peut demeurer viable sans une forte mobilisation et un soutien continu du milieu. ■

Bon nombre de projets structurants qui favorisent le développement économique et le mieux-être des populations sont le fruit d'alliances entre des municipalités et des acteurs de l'économie sociale. Les domaines investis sont variés (gestion des matières résiduelles, récréotourisme, développement culturel, infrastructures collectives, etc.), mais dans tous les cas, on mise sur le potentiel des communautés pour trouver une réponse novatrice aux besoins recensés.

Cette série de fiches présente des expériences innovantes de partenariats entre des entreprises d'économie sociale et des administrations municipales. Destinées à inspirer les décideurs du monde municipal et les réseaux d'économie sociale dans le déploiement de nouvelles façons de faire en matière de services aux collectivités, elles constituent les premiers éléments d'une recension qui pourrait s'élargir. Le contenu de ces fiches pourrait aussi éventuellement être réinvesti dans le cadre de différentes activités de diffusion et de transfert.

Le bref recueil de pratiques qu'elles composent est donc un outil appelé à évoluer au fil du temps, dans sa forme, dans son contenu et dans sa finalité.

Une analyse synthèse a également été produite et présente, entre autres, des ingrédients de réussite, tirés des apprentissages réalisés à travers les douze cas étudiés. Cette synthèse est notamment disponible sur le site Internet du TIESS.

La publication de cette fiche s'inscrit dans les suites du Forum Économie sociale et municipalités, tenu à Longueuil le 29 avril 2014 et organisé conjointement par le TIESS et le Chantier de l'économie sociale, en collaboration avec le Pôle de l'économie sociale de l'agglomération de Longueuil.



www.tiess.ca
info@tiess.ca